

MARSEILLE : Perturbation des transports, la réaction de Renaud MUSELIER

Pour Renaud MUSELIER, Président de la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur : « Ce mouvement illégal doit s'arrêter immédiatement » !



Depuis Vendredi 18 octobre, une perturbation de grande ampleur des transports affecte les usagers dans tout le pays. Renaud MUSELIER, Président de la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur avait appelé à un retour à la normale dans la journée. Deux jours plus tard, la situation n'est toujours pas stabilisée : aujourd'hui, en région Sud, seulement six TER sur quatre cents circulent sur le territoire.

« Ce mouvement illégal doit s'arrêter immédiatement ! Depuis deux jours, les français sont victimes de ce mouvement abusif et inacceptable. En l'absence de préavis déposé, des syndicats ont laissé la direction de la SNCF dans l'incapacité d'organiser un service minimum pourtant prévu par la loi. Prenant ainsi en otages des milliers d'usagers de notre région en ce premier week-end de vacances. Nous ne pouvons pas tolérer qu'une minorité de cheminots cherchant à instrumentaliser l'actualité puisse à ce point affecter notre réseau et ses passagers. Je dénonce lourdement ce mouvement illégal et nous infligerons aux responsables les sanctions qui s'imposent. Je déplore l'inaction du Gouvernement qui une fois de plus se cantonne dans le commentaire et n'agit pas. Perdu dans ses débats superflus sur les compétences des collectivités locales il en oublie ses devoirs régaliens du maintien de l'ordre. Des mesures immédiates et fortes doivent être mises en place par le Gouvernement pour mettre fin à ce chaos. Depuis 2007, le « droit de grève » est encadré partout en Europe par un système de préavis et de service minimum. Nous faisons ici face au « droit de retrait », un mécanisme précis et légitime faisant écho à un danger grave et immédiat. Il est ici totalement dévoyé par les organisateurs de ce mouvement ! Nos premiers calculs font état d'une indemnisation de plusieurs centaines de milliers d'euros que nous réclamerons à la SNCF ! J'appelle sa direction à prendre toutes les mesures disciplinaires et judiciaires nécessaires pour sanctionner lourdement cette action de sabotage volontaire. Je suis prêt à déposer une plainte conjointe avec Guillaume PEPY pour que justice soit rendue. Nous ne pouvons que constater que la situation monopolistique des transports ferroviaires français entraîne de graves dysfonctionnements. J'en veux pour preuve, le fait que les lignes assurées dans notre région par la compagnie italienne Thello fonctionne parfaitement ce jour. Cela me conforte une nouvelle fois dans ma décision d'ouvrir à la concurrence nos lignes TER dès 2022. De notre côté, nous mettons tout en œuvre pour proposer des solutions aux usagers désemparés. Nous avons pris la décision

avec nos partenaires et les Métropoles de renforcer notre réseau de Lignes Express Régionales. L'utilisateur est au cœur de nos priorités, nous sommes à ses côtés dans ces moments difficiles et nous nous efforçons de l'accompagner dans ses difficultés »*, déclare **Renaud MUSELIER, Président de la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur.**

***La Région prévoit, de doubler son réseau Zou ! sur les lignes suivantes :**

Pour l'axe Alpin :

- » 16h05 Marseille – Gap
- » 16h55 Gap – Aix-en-Provence – Marseille
- » 17h45 Manosque – Aix-en-Provence
- » 18h Marseille – Digne-les-Bains depuis Aix-en-Provence
- » 18h15 Digne-les-Bains – Manosque – Aix-en-Provence

Services renforcés tout le week-end sur :

- » L100 : Nice – Monaco – Menton
- » L200 : Nice-Cannes